FORVIS MAZARS HAUTS DE FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 300.960 €
Siège social : Villeneuve d'Ascq (59650) - 22, rue Denis papin
326 637 204 RCS Lille Métropole
(ci-après la "Société")

---oOo---

AFFECTATION DU RESULTAT
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 17 DECEMBRE 2025

---oOo---

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 août 2025 s'élevant à la somme de 852 594.58 euros de la manière suivante :

Un résultat de.....852 594.58 euros
Une somme de..... 851 716.80 euros
A titre de dividendes, soit 2.83 € par action
Le solde, soit.....877.78 euros
En totalité au compte « Autres réserves »

Le dividende brut s'élève donc à 2.83 € par action.

Il est rappelé qu'aux termes d'une décision du Président en date du 04 juillet 2025, il a déjà été versé un acompte sur dividendes de 350 000 euros.

Les associés reconnaissent avoir été informés que pour les sommes éligibles à l'abattement prévu à l'article 158- 3-2° du même code :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuable célibataire, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Conformément à la loi, il est rappelé que la Société a mis en paiement, au titre des trois exercices précédents :

Exercice clos	Revenus éligibles		Revenus non éligibles
	Dividendes	Autres revenus	
31 août 2024	776 476.80 €		776 456.16 €
31 août 2023	532 699.20 €	-	532 683.27 €
31 août 2022	300 000.00 €	-	299 990.00 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme
Le Président
M. Jean-Philippe VAN DIJK



Docusign Envelope ID: 1745D047-1467-4802-81CA-15AAA8EF7674

Signé par : C7F859D552474E1...

CERTIFIE CONFORME

Compte de résultat

	France	Hors France	31/08/2025	31/08/2024
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	8 666 610	27 146	8 693 756	7 623 117
Chiffre d'affaires net	**8 666 610**	**27 146**	**8 693 756**	**7 623 117**
Production stockée			-59 594	-32 740
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations. et provisions			279 712	393 118
Produits des cessions d'immobilisations				
Autres produits			15 584	750
Total produits d'exploitation (I)			**8 929 458**	**7 984 245**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			5 522 476	4 947 103
Impôts, taxes et versements assimilés			70 181	68 486
Salaires			1 507 654	1 326 008
Cotisations sociales			453 684	371 893
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 082	887
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			296 695	331 372
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations cédées				
Autres charges			31 800	31 091
Total charges d'exploitation (II)			**7 883 570**	**7 076 842**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**1 045 888**	**907 404**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			92 104	119 679
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total produits financiers (V)			**92 104**	**119 679**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			2 225	2 193
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**2 225**	**2 193**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**89 878**	**117 486**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**1 135 767**	**1 024 890**

Docusign Envelope ID: 1745D047-1467-4802-81CA-15AAA8EF7674

Compte de résultat (suite)

	31/08/2025	31/08/2024
Produits exceptionnels (VII)		**8 600**
Charges exceptionnelles (VIII)		**664**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		**7 936**
Impôts sur les bénéfices (X)	283 172	256 036
Total des produits (I+III+V+VII)	**9 021 562**	**8 112 524**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**8 168 967**	**7 335 735**
BENEFICE OU PERTE	**852 595**	**776 789**

Docusign Envelope ID: 1745D047-1467-4802-81CA-15AAA8EF7674

CERTIFIE CONFORME



Comptes annuels

Période du 01/09/2024 au 31/08/2025

SAS FORVIS MAZARS HAUTS DE FRANCE

22 Rue Denis Papin
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

APE : 6920Z -
Siret : 32663720400040

MAZARS HAUTS DE France

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
22 Denis Papin

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Tél : 03 20 47 27 00 *Fax : 03 20 67 53 40*
Courriel :
Web :

Docusign Envelope ID: 1745D047-1467-4802-81CA-15AAA8EF7674

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2025	Net 31/08/2024
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial (1)	1 390 623		1 390 623	1 390 623
Autres immobilisations incorporelles	10		10	10
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	92 553	86 822	5 731	5 663
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**1 483 186**	**86 822**	**1 396 364**	**1 396 296**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				59 594
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	20 000		20 000	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 191 302	427 154	1 764 148	1 534 562
Autres créances	3 622 595		3 622 595	2 996 476
Charges constatées d'avance (3)				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	104 832		104 832	6 739
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**5 938 729**	**427 154**	**5 511 575**	**4 597 371**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion et différence d'évaluation - actif				
TOTAL GENERAL	**7 421 915**	**513 976**	**6 907 939**	**5 993 667**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Docusign Envelope ID: 1745D047-1467-4802-81CA-15AAA8EF7674

Bilan Passif

	31/08/2025	31/08/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	300 960	300 960
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 464 465	1 464 465
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	30 096	30 096
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	49 158	48 845
Report à nouveau	-350 000	-330 000
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**852 595**	**776 789**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**2 347 274**	**2 291 156**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 212 509	792 144
Dettes fiscales et sociales	1 062 050	749 052
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	363	47
Produits constatés d'avance	2 285 743	2 161 268
TOTAL DETTES	**4 560 666**	**3 702 511**
Ecarts de conversion et différence d'évaluation - passif		
TOTAL GENERAL	**6 907 939**	**5 993 667**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	4 560 666	3 702 511
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Docusign Envelope ID: 1745D047-1467-4802-81CA-15AAA8EF7674

CERTIFIE CONFORME

Signé par :
C7F859D552474E1...

Annexe

Docusign Envelope ID: 1745D047-1467-4802-81CA-15AAA8EF7674

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS FORVIS MAZARS HAUTS DE FRANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2025, dont le total est de 6 907 939 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 852 595 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21/11/2025.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/08/2025 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Règlementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La Société a décidé d'appliquer par anticipation le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers pour établir ses comptes annuels à compter de l'exercice comptable 2024/2025 ouvert au 1er septembre 2024. Cette application est sans incidence significative sur la présentation des états financiers.

Contrat de Centralisation de trésorerie :
La société a conclu un contrat de centralisation de trésorerie avec la société Mazars SA (Siren 784 824 153), mettant en place une remontée quotidienne de la trésorerie via un compte reflet ayant pour contrepartie un compte courant vis-à-vis de Mazars SA. Le solde du compte bancaire est présenté à l'actif du bilan au poste « Autres créances » en cas de solde comptable débiteur et réciproquement au passif du bilan au poste « Autres dettes » en cas de solde comptable créditeur.
Au 31 août 2025, ce solde s'élève à 2 154 597 euros et est donc inclus dans le poste « Autres créances ».

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Docusign Envelope ID: 1745D047-1467-4802-81CA-15AAA8EF7674

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 3 à 5 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Docusign Envelope ID: 1745D047-1467-4802-81CA-15AAA8EF7674

Règles et méthodes comptables

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,7 %
- Taux de croissance des salaires : 3,03 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 18 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TH-TF 16-18)

AGE ET MODALITE DE DEPART A LA RETRAITE : L'âge de départ en retraite retenu au 31 août 2025 est de 65 ans (identique à 2024). Il est à noter que la réforme des retraites de 2023 reporte progressivement l'âge d'ouverture des droits à 64 ans. L'hypothèse de 65 ans reste conforme à la législation en vigueur.

Docusign Envelope ID: 1745D047-1467-4802-81CA-15AAA8EF7674

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Changement de dénomination sociale :
Depuis le 1er juin 2024, Mazars et Forvis forment un nouveau réseau mondial. Cette nouvelle organisation opère désormais sous une seule et même marque mondiale « Forvis Mazars ».
Dans ce contexte, par décision de l'Assemblée générale du 9 Décembre 2024, la dénomination sociale de la société MAZARS HAUTS DE France a été changée en FORVIS MAZARS HAUTS DE France.

Docusign Envelope ID: 1745D047-1467-4802-81CA-15AAA8EF7674

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 390 623			1 390 623
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	10			10
Immobilisations incorporelles	**1 390 633**			**1 390 633**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 146			5 146
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	86 257	1 150		87 407
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**91 403**	**1 150**		**92 553**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**1 482 036**	**1 150**		**1 483 186**

Docusign Envelope ID: 1745D047-1467-4802-81CA-15AAA8EF7674

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2025
Éléments achetés	1 390 623
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**1 390 623**

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 146			5 146
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	80 594	1 082		81 676
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**85 740**	**1 082**		**86 822**
ACTIF IMMOBILISE	**85 740**	**1 082**		**86 822**

Docusign Envelope ID: 1745D047-1467-4802-81CA-15AAA8EF7674

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 813 897 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif circulant :	**5 813 897**	**5 813 897**	
Créances Clients et Comptes rattachés	2 191 302	2 191 302	
Autres	3 622 595	3 622 595	
Total	**5 813 897**	**5 813 897**	

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FAE HORS GROUPE	54 420
FOURNISSEURS RRR A OBTENIR ET AAR	1 200 000
FOURNISSEURS AAR INTRA GROUPE	59 892
ETAT AUTRES PRODUITS A RECEVOIR	6 000
Total	**1 320 312**

Docusign Envelope ID: 1745D047-1467-4802-81CA-15AAA8EF7674

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Dépréciations créances clients	427 154
TOTAL	**427 154**

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 300 960,00 euros décomposé en 300 960 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	300 960	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	300 960	1,00

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SA FORVIS MAZARS SA 92300 LEVALLOIS-PERRET	99,99	300 954,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Docusign Envelope ID: 1745D047-1467-4802-81CA-15AAA8EF7674

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 20/12/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-330 000
Résultat de l'exercice précédent	776 789
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**446 789**
Affectations aux réserves	313
Distributions	796 477
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-350 000
Total des affectations	**446 789**

Une assemblée générale ordinaire décide, au 04/07/2025, de distribuer aux associés 350 000€, au titre d'un acompte sur dividendes.

Docusign Envelope ID: 1745D047-1467-4802-81CA-15AAA8EF7674

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

Le montant des acomptes sur dividendes versés au 31/08/2025, inclus sur la ligne de report à nouveau, se monte à 350 000 euros.

	Solde au 01/09/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2025
Capital	300 960				300 960
Primes d'émission	1 464 465				1 464 465
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	30 096				30 096
Réserves générales	48 845	313			49 158
Réserves réglementées					
Report à Nouveau	-330 000	-20 000	-330 000	-330 000	-350 000
Résultat de l'exercice	776 789	-776 789	852 595		852 595
Dividendes		**796 477**			
Subvention d'investissement					
Provisions réglementées					
Total Capitaux Propres	**2 291 156**		**522 595**	**-330 000**	**2 347 274**

Docusign Envelope ID: 1745D047-1467-4802-81CA-15AAA8EF7674

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 560 666 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	152	152		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 212 509	1 212 509		
Dettes fiscales et sociales	1 062 050	1 062 050		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	211	211		
Produits constatés d'avance	2 285 743	2 285 743		
Total	**4 560 666**	**4 560 666**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	152			

Docusign Envelope ID: 1745D047-1467-4802-81CA-15AAA8EF7674

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FNP HORS GROUPE	1 203 401
DETTES PROV. POUR CP HORS ASSOC.CAR	26 663
DETTES PROV. POUR INTERESS. HORS AS	56 482
DETTES PROV. PRIMES REM. VARIABLE H	12 173
CHARGES SOCIALES/CP - HORS ASSOC. C	5 866
CHARGES SOCIALES/PRIMES/REM. VARIAB	2 678
AUTRES ORGANISMES SOCIAUX A PAYER -	22 460
TAXE D APPRENTISSAGE	1 132
FORM. PROF. FONGECIF	4 776
C.E.T.	12 453
Total	**1 348 084**

Comptes de régularisation

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	2 285 743		
Total	**2 285 743**		

Docusign Envelope ID: 1745D047-1467-4802-81CA-15AAA8EF7674

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	8 007 103	25 778	8 032 881
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	659 507	1 368	660 875
TOTAL	**8 666 610**	**27 146**	**8 693 756**

Docusign Envelope ID: 1745D047-1467-4802-81CA-15AAA8EF7674

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 56 personnes dont 22 apprentis et 2 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	56	
Ouvriers		
Total	**56**	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : FORVIS MAZARS S.A.

Forme : S.A.

Au capital de : 8 320 000 euros

Adresse du siège social :
45 RUE KLEBER
92300 LEVALLOIS-PERRET

Les comptes consolidés établis par la société mère Forvis Mazars SA correspondent à l'unique ensemble d'entités dont la Société fait partie en tant qu'entité filiale et pour lequel il existe une obligation légale d'établir des comptes consolidés. La copie des états financiers est disponible au siège social.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 30 000 euros

Les engagements de retraite sont relatifs aux régimes d'indemnités de départ à la retraite et à certains régimes de retraite complémentaires et correspondent à des régimes à prestations définies. Le calcul des engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite est établi selon la "méthode rétrospective d'unités de crédit projetées". L'évaluation tient compte :
- du statut, de l'âge et de l'ancienneté acquise par les différentes catégories de personnel,
- du taux de rotation calculé selon la moyenne des sorties par catégories,
- des salaires et appointements moyens incluant primes, gratifications et avantages en nature, majorés le cas échéant d'un coefficient de charges sociales patronales en vigueur,
- d'un taux d'actualisation de duration cohérente avec celle de l'engagement,
- d'un calcul d'espérance de vie déterminé par référence aux tables de mortalité en vigueur dans les pays concernés.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC n°2013-02 datant du 7 novembre 2013.

Expertise-Comptable et Audit

Société par actions simplifiée au capital de 45.734,71 €
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

Siège social : 75 Boulevard Haussmann - 75008 Paris
Tel : 01.74.00.10.10 – contact@gerec.eu - Site web : www.gerec.eu
RCS PARIS 712 024 140

FORVIS MAZARS HAUTS DE FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 300.960 €

22 rue Denis Papin
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

SIREN : 326 637 204 – APE 69.20Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2025

A l'Assemblée générale de la société FORVIS MAZARS HAUTS DE FRANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **FORVIS MAZARS HAUTS DE FRANCE** relatifs à l'exercice clos le **31 août 2025**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes « *Règles et méthodes comptables* » et « *Notes sur le compte de résultat* » de l'annexe aux comptes présentent la méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires et l'estimation des travaux en-cours. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de reconnaissance du chiffre d'affaires et de l'estimation des travaux en cours. Nous nous sommes assurés que la note « *Règles et méthodes comptables* » de l'annexe aux comptes fournit une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures

 d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 2 décembre 2025

Pour GEREC SAS,

Julie NOËL-MAZZARDI — Damien FERRY-CHAPPUIS

Commissaires aux comptes

Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2025	Net 31/08/2024
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial (1)	1 390 623		1 390 623	1 390 623
Autres immobilisations incorporelles	10		10	10
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	92 553	86 822	5 731	5 663
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**1 483 186**	**86 822**	**1 396 364**	**1 396 296**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				59 594
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	20 000		20 000	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 191 302	427 154	1 764 148	1 534 562
Autres créances	3 622 595		3 622 595	2 996 476
Charges constatées d'avance (3)				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	104 832		104 832	6 739
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**5 938 729**	**427 154**	**5 511 575**	**4 597 371**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion et différence d'évaluation - actif				
TOTAL GENERAL	**7 421 915**	**513 976**	**6 907 939**	**5 993 667**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/08/2025	31/08/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	300 960	300 960
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 464 465	1 464 465
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	30 096	30 096
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	49 158	48 845
Report à nouveau	-350 000	-330 000
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**852 595**	**776 789**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**2 347 274**	**2 291 156**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 212 509	792 144
Dettes fiscales et sociales	1 062 050	749 052
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	363	47
Produits constatés d'avance	2 285 743	2 161 268
TOTAL DETTES	**4 560 666**	**3 702 511**
Ecarts de conversion et différence d'évaluation - passif		
TOTAL GENERAL	**6 907 939**	**5 993 667**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	4 560 666	3 702 511
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Hors France	31/08/2025	31/08/2024
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	8 666 610	27 146	8 693 756	7 623 117
Chiffre d'affaires net	**8 666 610**	**27 146**	**8 693 756**	**7 623 117**
Production stockée			-59 594	-32 740
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations. et provisions			279 712	393 118
Produits des cessions d'immobilisations				
Autres produits			15 584	750
Total produits d'exploitation (I)			**8 929 458**	**7 984 245**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			5 522 476	4 947 103
Impôts, taxes et versements assimilés			70 181	68 486
Salaires			1 507 654	1 326 008
Cotisations sociales			453 684	371 893
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 082	887
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			296 695	331 372
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations cédées				
Autres charges			31 800	31 091
Total charges d'exploitation (II)			**7 883 570**	**7 076 842**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**1 045 888**	**907 404**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			92 104	119 679
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total produits financiers (V)			**92 104**	**119 679**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			2 225	2 193
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**2 225**	**2 193**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**89 878**	**117 486**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**1 135 767**	**1 024 890**

Compte de résultat (suite)

	31/08/2025	31/08/2024
Produits exceptionnels (VII)		**8 600**
Charges exceptionnelles (VIII)		**664**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		**7 936**
Impôts sur les bénéfices (X)	283 172	256 036
Total des produits (I+III+V+VII)	**9 021 562**	**8 112 524**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**8 168 967**	**7 335 735**
BENEFICE OU PERTE	**852 595**	**776 789**

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS FORVIS MAZARS HAUTS DE FRANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2025, dont le total est de 6 907 939 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 852 595 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21/11/2025.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/08/2025 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Règlementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La Société a décidé d'appliquer par anticipation le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers pour établir ses comptes annuels à compter de l'exercice comptable 2024/2025 ouvert au 1er septembre 2024. Cette application est sans incidence significative sur la présentation des états financiers.

Contrat de Centralisation de trésorerie :
La société a conclu un contrat de centralisation de trésorerie avec la société Mazars SA (Siren 784 824 153), mettant en place une remontée quotidienne de la trésorerie via un compte reflet ayant pour contrepartie un compte courant vis-à-vis de Mazars SA. Le solde du compte bancaire est présenté à l'actif du bilan au poste « Autres créances » en cas de solde comptable débiteur et réciproquement au passif du bilan au poste « Autres dettes » en cas de solde comptable créditeur.
Au 31 août 2025, ce solde s'élève à 2 154 597 euros et est donc inclus dans le poste « Autres créances ».

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 3 à 5 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Règles et méthodes comptables

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,7 %
- Taux de croissance des salaires : 3,03 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 18 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TH-TF 16-18)

AGE ET MODALITE DE DEPART A LA RETRAITE : L'âge de départ en retraite retenu au 31 août 2025 est de 65 ans (identique à 2024). Il est à noter que la réforme des retraites de 2023 reporte progressivement l'âge d'ouverture des droits à 64 ans. L'hypothèse de 65 ans reste conforme à la législation en vigueur.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Changement de dénomination sociale :
Depuis le 1er juin 2024, Mazars et Forvis forment un nouveau réseau mondial. Cette nouvelle organisation opère désormais sous une seule et même marque mondiale « Forvis Mazars ».
Dans ce contexte, par décision de l'Assemblée générale du 9 Décembre 2024, la dénomination sociale de la société MAZARS HAUTS DE France a été changée en FORVIS MAZARS HAUTS DE France.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 390 623			1 390 623
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	10			10
Immobilisations incorporelles	**1 390 633**			**1 390 633**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 146			5 146
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	86 257	1 150		87 407
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**91 403**	**1 150**		**92 553**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**1 482 036**	**1 150**		**1 483 186**

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2025
Éléments achetés	1 390 623
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**1 390 623**

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 146			5 146
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	80 594	1 082		81 676
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**85 740**	**1 082**		**86 822**
ACTIF IMMOBILISE	**85 740**	**1 082**		**86 822**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 813 897 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif circulant :	**5 813 897**	**5 813 897**	
Créances Clients et Comptes rattachés	2 191 302	2 191 302	
Autres	3 622 595	3 622 595	
Total	**5 813 897**	**5 813 897**	

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FAE HORS GROUPE	54 420
FOURNISSEURS RRR A OBTENIR ET AAR	1 200 000
FOURNISSEURS AAR INTRA GROUPE	59 892
ETAT AUTRES PRODUITS A RECEVOIR	6 000
Total	**1 320 312**

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Dépréciations créances clients	427 154
TOTAL	**427 154**

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 300 960,00 euros décomposé en 300 960 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	300 960	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	300 960	1,00

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SA FORVIS MAZARS SA 92300 LEVALLOIS-PERRET	99,99	300 954,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 20/12/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-330 000
Résultat de l'exercice précédent	776 789
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**446 789**
Affectations aux réserves	313
Distributions	796 477
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-350 000
Total des affectations	**446 789**

Une assemblée générale ordinaire décide, au 04/07/2025, de distribuer aux associés 350 000€, au titre d'un acompte sur dividendes.

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

Le montant des acomptes sur dividendes versés au 31/08/2025, inclus sur la ligne de report à nouveau, se monte à 350 000 euros.

	Solde au 01/09/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2025
Capital	300 960				300 960
Primes d'émission	1 464 465				1 464 465
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	30 096				30 096
Réserves générales	48 845	313			49 158
Réserves réglementées					
Report à Nouveau	-330 000	-20 000	-330 000	-330 000	-350 000
Résultat de l'exercice	776 789	-776 789	852 595		852 595
Dividendes		**796 477**			
Subvention d'investissement					
Provisions réglementées					
Total Capitaux Propres	**2 291 156**		**522 595**	**-330 000**	**2 347 274**

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 560 666 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	152	152		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 212 509	1 212 509		
Dettes fiscales et sociales	1 062 050	1 062 050		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	211	211		
Produits constatés d'avance	2 285 743	2 285 743		
Total	**4 560 666**	**4 560 666**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	152			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FNP HORS GROUPE	1 203 401
DETTES PROV. POUR CP HORS ASSOC.CAR	26 663
DETTES PROV. POUR INTERESS. HORS AS	56 482
DETTES PROV. PRIMES REM. VARIABLE H	12 173
CHARGES SOCIALES/CP - HORS ASSOC. C	5 866
CHARGES SOCIALES/PRIMES/REM. VARIAB	2 678
AUTRES ORGANISMES SOCIAUX A PAYER -	22 460
TAXE D APPRENTISSAGE	1 132
FORM. PROF. FONGECIF	4 776
C.E.T.	12 453
Total	**1 348 084**

Comptes de régularisation

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	2 285 743		
Total	**2 285 743**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	8 007 103	25 778	8 032 881
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	659 507	1 368	660 875
TOTAL	**8 666 610**	**27 146**	**8 693 756**

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 56 personnes dont 22 apprentis et 2 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	56	
Ouvriers		
Total	**56**	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : FORVIS MAZARS S.A.

Forme : S.A.

Au capital de : 8 320 000 euros

Adresse du siège social :
45 RUE KLEBER
92300 LEVALLOIS-PERRET

Les comptes consolidés établis par la société mère Forvis Mazars SA correspondent à l'unique ensemble d'entités dont la Société fait partie en tant qu'entité filiale et pour lequel il existe une obligation légale d'établir des comptes consolidés. La copie des états financiers est disponible au siège social.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 30 000 euros

Les engagements de retraite sont relatifs aux régimes d'indemnités de départ à la retraite et à certains régimes de retraite complémentaires et correspondent à des régimes à prestations définies. Le calcul des engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite est établi selon la "méthode rétrospective d'unités de crédit projetées". L'évaluation tient compte :
- du statut, de l'âge et de l'ancienneté acquise par les différentes catégories de personnel,
- du taux de rotation calculé selon la moyenne des sorties par catégories,
- des salaires et appointements moyens incluant primes, gratifications et avantages en nature, majorés le cas échéant d'un coefficient de charges sociales patronales en vigueur,
- d'un taux d'actualisation de duration cohérente avec celle de l'engagement,
- d'un calcul d'espérance de vie déterminé par référence aux tables de mortalité en vigueur dans les pays concernés.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC n°2013-02 datant du 7 novembre 2013.